



Association Pour l'Ouverture des Gares Entre Reims et Rethel (A.P.O.G.E.R.R.)

Assemblée Générale
Le Châtelet sur Retourne
04 mars 2022

L'assistance est composée d'environ 30 personnes. On remarque en particulier la présence de :

- Pascale **GAILLOT**, Vice - Présidente Région Grand – Est
- Jean-Michel **MAVEL**, Maire du Chatelet sur Retourne
- Marc **LAMENIE**, Sénateur des Ardennes
- Renaud **AVERLY**, Président de la Communauté de communes du Pays Rethémois (C.C.P.R.)
- Florent **MATRAS**, Responsable de lignes TER pour le département des Ardennes (SNCF)
- Yves **DETRAIKNE**, Sénateur de la Marne
- Philippe **BAILLY**, Président de l'association « La belle voie »

Le Président avait enregistré les excuses des personnes dont les noms suivent :

- Bérangère **POLETTI**, Députée des Ardennes
- Nicolas **ETIQUE**, Maire d'Alincourt
- Cyrille **MARQUES**, Maire de Bergnicourt

- Sylvie **RUELLET**, Pascal **LAGERBE**, Jean Claude **TAILLIART**, Delphine **TAILLIART**, Marie Béatrice **LECLERC-RAMBOURG**, Thierry **LECLERC-RAMBOURG**, Membres de l'A.P.O.G.E.R.R.

Le Président **MARTIN** accueille l'assemblée et souhaite la bienvenue aux participants à cette 22ème Assemblée Générale de l'A.P.O.G.E.R.R., la dernière AG ayant eu lieu le 8 novembre 2019.

1 - RAPPORT MORAL

Le Président **MARTIN** aborde les points suivants :

- Composition du Conseil d'administration
- Mandat d'administrateurs à renouveler, appel à candidatures.
- Résultats de l'exercice et trésorerie. Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Les finances de l'association étant saines, il a été décidé de ne pas faire appel à cotisations ces deux dernières années.
- Changement d'hébergeur pour le site internet de l'association. L'adresse du site Internet est désormais : www.asso-apogerr.org

2 – ELEMENTS D'ACTUALITE

Dossier au point mort depuis le COREST de juin 2018.

Rappel de la visite de Jean ROTTNER pendant la campagne des élections régionales et de l'entretien entre le Président – candidat et les membres de l'A.P.O.G.E.R.R. présents.

Pour mémoire, présentation des éléments de synthèse de l'étude lancée par la Région Grand – Est.

3 - PLACE AU DEBAT

Williams **MARTIN** souligne la richesse de la desserte de la halte de Bazancourt et les bénéfices du cadencement.

Jean-Michel **MAVEL** alerte sur le fait qu'un cadencement de plus en plus riche risque à son avis d'entraver le développement du dossier du Chatelet sur Retourne.

Florent **MATRAS** présente les conditions dans lesquelles le cadencement a été mis en œuvre dans son secteur, ainsi que les conditions tarifaires liées à TER Grand – Est. Il précise qu'il est permis d'espérer retrouver un plan de charge normal en mai 2022.

Jean-Michel **MAVEL** rappelle que sa commune a acheté un terrain dont la valeur représente le budget d'une année pour sa commune. Il souligne que, bien entendu, le reste du dossier échappe à sa collectivité.

Renaud **AVERLY** rappelle qu'il n'a pas été facile de convaincre les 65 communes de la CCPR de l'intérêt du projet. Il souligne que la situation géographique de la commune du Chatelet sur Retourne est porteuse d'un grand intérêt puisqu'elle est située à la fois sur l'axe vertical du département et sur l'axe horizontal (la vallée de la Retourne).

Pascale **GAILLOT** rappelle l'importance du cadencement mis en œuvre par la Région Grand – Est. Elle ajoute qu'une liaison ferroviaire Reims – Namur et peut-être Bruxelles est à l'étude. Selon Pascale **GAILLOT**, l'étude concernant la halte ferroviaire du Chatelet sur Retourne a démontré qu'il n'existe pas de doutes sur la fréquentation potentielle.

Une étude de capacité en Champagne - Ardenne est en cours en partenariat avec SNCF.
Pascale GAILLOT déclare souhaiter qu'à la fin de l'année 2022 la Région Grand – Est soit en mesure de répondre OUI ou NON sur la poursuite du projet. Enfin, un plan vélo est à planifier par la CCPR.

Marc LAMENIE remercie les bonnes volontés de l'A.P.O.G.E.R.R. ainsi que Monsieur le Maire du Chatelet sur Retourne pour son accueil. Il salue aussi ce qui a été entrepris par la Région en matière de transport.

Williams MARTIN annonce l'Assemblée générale de l'association « NATURE ET AVENIR » le 26 mars 2022)

La séance est levée à 22h40.